



Terre des hommes

Aide à l'enfance.

tdh.ch

Réseau d'agents de santé communautaires : un appui indispensable au centre de santé pour la promotion et la prévention de la santé ?

L'expérience de Terre des hommes en Colombie



Les agents de santé communautaires (ASC) mènent des campagnes de sensibilisation, d'information et de vaccination en partenariat avec le centre de santé local. En contact direct avec les populations, ils identifient les personnes nécessitant une prise en charge et les orientent auprès du centre de santé compétent. Le réseau d'agents de santé communautaires facilite alors l'accès aux soins, améliore la prise en charge et le suivi médical et renforce l'implantation du centre de santé dans la communauté.

Le projet en bref

En Colombie, certaines régions rurales du Nord sont sous l'influence de groupes armés. La présence de l'État est limitée et de nombreux besoins restent insatisfaits. Dans ces zones, la Fondation Terre des hommes (Tdh) améliore les conditions de santé des populations locales en leur facilitant l'accès aux soins. Ne voulant pas se substituer à l'État et constatant l'existence de structures publiques de santé de qualité, Tdh a axé son soutien sur la formation des agents de santé communautaires et a veillé à leur pratique et à leur collaboration. Le réseau ainsi créé a été un véritable liant entre la population locale et le système de santé.

Points clés

Que sont les agents de santé communautaires ?

Les agents de santé communautaires sont des partenaires de santé extérieurs aux structures de soins. Il s'agit de membres de la communauté investis dans une démarche de promotion et de prévention de la santé. Ils s'engagent sur la base du volontariat et bénéficient de formations en santé materno-infantile, en nutrition, en hygiène et en santé sexuelle et reproductive. Une fois formés, ils développent leur activité de promotion et de prévention de la santé en collaboration avec le centre de santé communautaire de référence. Ils sont alors un excellent moyen de renforcer les liens communautaires d'un centre avec la population, puisque leur capacité d'action est implantée au sein même de cette dernière.

Concrètement, ils rencontrent les personnes dans la communauté, leur

transmettent des connaissances en matière de santé, font la promotion de la vaccination et d'autres domaines de la santé. Ils identifient les personnes en nécessité de soins et les orientent vers les centres compétents. Aussi, ils peuvent chercher à obtenir une dotation de matériel pour le centre de santé ou encore développer un partenariat entre une école et la structure de santé pour faire un suivi des enfants scolarisés.

En 2016, 125 agents ont été formés par Tdh. Ils ont suivi plus de 1000 familles, soit une dizaine de familles par agent. Et 1073 d'entre elles ont été sensibilisées à l'hygiène, 113 femmes et adolescentes enceintes ont été suivies individuellement et 22 cas de malnutrition ont été référés.

« Grâce à la formation reçue, nous avons pu apprendre aux femmes enceintes l'importance de réaliser des contrôles pendant la grossesse, d'allaiter leur bébé jusqu'à six mois. Avant, nous le faisons très peu.

Petrona Díaz, agente communautaire de santé, Tierralta, Colombie

Comment mettre en place un réseau d'agents de santé communautaires ?

Chaque communauté a disposé d'un groupe d'agents qui s'est réuni au sein d'un même réseau pour échanger les bonnes pratiques, coordonner les demandes des populations et mener des actions communes de plaidoyer auprès des institutions étatiques.

Trois étapes se sont succédées lors de la mise en place d'un réseau d'agents par Tdh :

- une phase d'identification, de préparation et de formation des nouveaux agents ;
- une phase d'accompagnement et de renforcement du réseau. Tdh a appuyé les agents dans la coordination de leurs

activités, notamment pour identifier, accompagner, suivre et référencer les cas auprès des institutions de santé (enfants malades, malnutris ou femmes enceintes) ;

- une phase de retrait progressif de Tdh où les agents ont réalisé seuls leurs activités, tout en restant sous la supervision de Tdh. Si besoin, la fondation a apporté son appui. Les agents ont ainsi été responsables de la définition d'un plan d'action, de la préparation de campagnes, de la tenue de réunions et, surtout, de l'entretien des partenariats avec les autorités publiques et les institutions locales.

Comment obtenir la confiance des populations locales ?

Deux éléments ont facilité l'intégration de Tdh dans la région d'intervention :

- des latrines ont été construites dans les foyers et les réseaux d'eau communautaires ont été réparés ou construits, ainsi les populations ont perçu rapidement des bénéfices directs et concrets à la présence de Tdh. Cela a facilité l'acceptation des autres activités menées ;

- les agents ont proposé des actions de sensibilisation et d'information par des approches ludiques, pédagogiques, culturelles ou sportives. Cette technique s'est avérée concluante pour aborder des thématiques sensibles avec les différents publics comme, par exemple, le respect des droits humains.

Comment garantir une représentativité équitable entre hommes et femmes ?

Le pourcentage de la population masculine impliquée dans les groupes d'agents a été minime, voire, dans certains cas, inexistant. Même s'ils sont déjà passablement occupés au travail, il a été convenu de les impliquer dès le début du projet pour les encourager à s'investir.

Représentées à 90%, voire à 95%, les femmes ont bénéficié d'un espace important pour le renforcement de leur rôle communautaire.

Quels enseignements ?

Assurer la pérennité des activités des agents communautaires


La mise en réseau des agents, formelle ou non, a été un élément clé de la pérennité des activités. La motivation et la dynamique collective ont porté l'initiative sur le long terme. En Colombie, la majorité des agents était déjà membre de conseils communaux. Par ce biais, leur mise en réseau et l'ancrage communautaire ont été garantis. Lorsque cela n'a pas été le cas, l'établissement d'un réseau propre aux agents et de relations avec les organisations locales ont dû être établis.


L'implication volontaire des agents a été primordiale. Il a été convenu d'identifier les principaux facteurs qui ont amené les agents à s'engager et à garantir une rétribution adaptée. Localement, l'accréditation des formations s'est avérée plus valorisante et stimulante qu'une rétribution financière – cet élément est à ajuster selon les contextes.

Finalement, la pérennité des interventions n'a pu se dissocier d'une autonomie

financière. Il a été important de définir des moyens locaux de levée de fonds ou de solliciter des dotations publiques auprès des collectivités. En Colombie, la conscience collective et le bénévolat sont assez répandus, les agents communautaires ne sont donc pas rétribués. Mais attention, ce n'est pas le cas partout. Généralement, le rapprochement entre les institutions publiques et la communauté a créé un espace d'interaction direct qui a facilité les négociations, les revendications des droits de la population et la bonne mise en œuvre des politiques en matière de santé. Toutefois, en établissant ces nouvelles relations, les autres organisations légalement établies ont pu se sentir lésées donnant naissance à des blocages ou à des difficultés. Dans la mesure du possible, il est donc conseillé de travailler avec les structures existantes.

POUR ALLER PLUS LOIN

 **Références et liens**
Site de référence : <https://www.tdh.ch/fr/nos-interventions/colombie>

 **Contact**
Marc Luna, chargé de programme Amérique latine, Terre des hommes
marc.luna@tdh.ch

Les agents de santé communautaires sont :

- ▶ des engagés volontaires issus de la communauté
- ▶ de véritables partenaires pour la promotion et la prévention de la santé
- ▶ un moyen de renforcer l'implantation du centre de santé dans la communauté
- ▶ un levier potentiel pour obtenir davantage de soutien des autorités publiques